

FRANÇOISE BOURDARIAS

MOBILITÉS CHINOISES ET DYNAMIQUES SOCIALES LOCALES AU MALI

L'HISTOIRE DE CHACUN DES ÉTATS AFRICAINS, LEURS STRUCTURES ÉCONOMIQUES, LES DYNAMIQUES SOCIALES QUI S'Y DÉVELOPPENT DONNENT UNE FORME TRÈS PARTICULIÈRE AUX MIGRATIONS CHINOISES. À L'ÉCHELLE MICRO-SOCIALE, LES INTERDÉPENDANCES ENTRE LES RESSORTISSANTS CHINOIS INSTALLÉS AU MALI ET LA POPULATION LOCALE MARQUENT FORTEMENT LES DIFFÉRENTS GROUPES DE MIGRANTS. AU SEIN DE LA POPULATION MALIENNE SE MANIFESTENT DE NOUVELLES STRATÉGIES ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES, DE NOUVELLES CONCEPTIONS DU DÉVELOPPEMENT, QUI POURRAIENT EN RETOUR INFLUER SUR LES PROJETS MIGRATOIRES DES CHINOIS. UN TEL CONTEXTE ACCENTUE L'HÉTÉROGÉNÉITÉ DE LA POPULATION MIGRANTE. LA MULTIPLICITÉ DES TERRITOIRES ET DES IDENTITÉS RÉVÈLE UNE FRAGMENTATION SOCIALE QUI CONDUIT ICI À S'INTERROGER SUR LA VALEUR HEURISTIQUE DE LA NOTION DE « DIASPORA ».

Depuis le début des années 2000, le thème de la présence chinoise en Afrique a donné lieu à un nombre croissant de publications d'économistes et de politologues. S'y trouvent privilégiés les causalités économiques et les rapports entre États¹. Ces travaux mettent efficacement en lumière les tensions économiques globales qui viennent s'inscrire sur le continent africain, l'évolution des stratégies géopolitiques chinoises, ainsi que les transformations de la société chinoise susceptibles d'accélérer les flux migratoires. La focale macrosociale sélectionne cependant des dynamiques, des déterminismes, qui semblent s'imposer « de l'extérieur » aux configurations sociales locales, sans pouvoir déceler la multiplicité des stratégies individuelles et collectives, des constructions symboliques et des mises en scène qui les argumentent et les légitiment. Ces phénomènes sont rendus visibles au contraire par l'approche microsociale, qui, en revanche, peut conduire le chercheur à isoler les singularités locales et à privilégier, parfois sans mesure, « l'autonomie des acteurs ».

Ce texte propose de mettre en perspective le développement des activités économiques chinoises au Mali et un certain nombre de reconfigurations sociales locales². L'histoire de chacun des États africains, leur position actuelle dans les champs économique et géopolitique mondiaux, les tensions sociales qui s'y développent confèrent une forme très particulière aux migrations chinoises, qui contribuent à la transformation de la société locale dans ses dimensions les plus essentielles – structure du marché du travail, rapports à l'activité salariée, forme des réseaux commerciaux, constructions du politique. Depuis quelques années, la croissance des investissements chinois en Afrique de l'Ouest donne lieu à des analyses qui ne prennent guère cette dimension en compte. L'analyse des interdépendances entre dynamiques sociales locales et modes d'implantation et d'activité des migrants sera ici privilégiée. Les relations observables semblent au premier abord relever essentiellement de l'économique ; elles révèlent cependant de multiples formes d'articulation entre l'économique et le politique. Variables dans la durée, elles sont également infléchies, de façon peu prévisible, par les événements locaux. Cette perspective ne peut prétendre épuiser toutes les facettes du processus migratoire. Cependant la focale « microsociale » d'observation qu'elle implique fait apparaître des groupes sociaux différenciés et parfois antagonistes, des reconfigurations constantes que dissimulent des catégories convenues – « communauté migrante », « population locale » ou « nationaux ». Les mobilités chinoises seront abordées sous un angle qui pourrait inciter à prendre quelque distance vis-à-vis de problématiques articulées par la notion de « diaspora ». Un tel point de vue dessine un paysage social différent de celui que donnent à voir les analyses globalisantes du processus de mondialisation.

**ENTREPRISES CHINOISES ET APPAREIL D'ÉTAT MALIEN,
LES JEUX DU POLITIQUE ET DE L'ÉCONOMIQUE**

« Les Chinois sont arrivés avec Modibo. » Les Maliens, quelle que soit leur appartenance sociale, utilisent volontiers cette formule lorsqu'ils évoquent l'arrivée des premiers ressortissants chinois. Peu après l'accession du Mali à

1. A. Kernen analyse cette tendance dans un article récent : A. Kernen, « Les stratégies chinoises en Afrique : du pétrole aux bassines en plastique », *Politique africaine*, n° 105, mars 2007, p. 163-180. Voir également A. Kernen et B. Vulliet, « Les petits commerçants et entrepreneurs chinois au Mali et au Sénégal », *Sociétés politiques comparées*, n° 5, mai 2008, <http://www.fasopo.org/reasopo/n5/societespolitiquescomparees5_article.pdf>

2. Ces quelques éléments de réflexion sont issus de terrains menés au Mali entre 2005 et 2008.

l'indépendance (1960), le nouvel État, sous la présidence de Modibo Keita, instaure des relations privilégiées avec l'Union soviétique et avec la Chine. Des accords de coopération technique et économique sont conclus à partir de 1962. Dans un contexte diplomatique particulièrement tendu, l'État malien affirme des choix politiques et économiques qualifiés de socialistes. Le développement du Mali est lié à l'industrialisation, à la mise en place d'un secteur d'État permettant de limiter et de contrôler les investissements étrangers. Les sociétés d'État se multiplient. Les experts envoyés par le gouvernement chinois organisent les premières entreprises de production agro-alimentaire et textile, participent au développement des équipements collectifs et du secteur hospitalier. Pendant cette période se nouent entre de nombreux États africains et la Chine des alliances diplomatiques qui permettent à cette dernière de s'affirmer au sein des organismes internationaux. Le Mali se voit cependant attribuer sur ce point une position privilégiée. À l'occasion des visites officielles, les représentants du gouvernement chinois et les médias des deux pays ne manquent pas aujourd'hui de souligner le « soutien sans faille » apporté par le Mali à la Chine. Allusion entre autres à l'épineuse question de la reconnaissance de Taiwan, qui a perturbé les relations de la Chine avec un certain nombre d'États africains³.

Sous le gouvernement issu du coup d'État militaire de 1968⁴, la transformation de la politique extérieure malienne ne remet pas en cause ces liens avec la Chine. Le nouveau régime « anti-socialiste » de Moussa Traoré favorise l'implantation de sociétés d'État chinoises dont les filiales s'ouvriront aux capitaux privés dans les années 1990.

L'aide chinoise contribue alors à la modernisation d'entreprises industrielles publiques maliennes, qui se transformeront en entreprises mixtes sino-maliennes⁵ à la faveur du processus de privatisation qui culminera entre 1981 et 1985 et se poursuivra après le renversement de Moussa Traore en 1991 avec, selon les termes consacrés, « l'instauration de la démocratie ».

Les options économiques mises en œuvre par le gouvernement de Modibo Keita et par ses successeurs orientent notablement les étapes et les modalités d'implantation des réseaux économiques chinois. Les entreprises industrielles chinoises privées s'installent tardivement au Mali (années 2000), il en est de même des commerces de distribution, dont le nombre reste aujourd'hui relativement peu important. Cette dernière caractéristique distingue le Mali d'autres États africains.

Contrairement aux processus observables en Afrique du Sud, en Afrique de l'Est et dans certains États d'Afrique de l'Ouest, la présence économique chinoise n'a pas été amorcée par l'implantation de réseaux commerciaux. Les marchandises chinoises sont arrivées très tôt sur le marché malien, dans le

sillage des missions économiques accompagnant les activités d'expertise technique. Cependant leur distribution et, pour une grande part, leur importation ont été longtemps assurées par des réseaux commerciaux maliens dont les activités s'étendent dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, dont les entrepreneurs circulent entre les places commerciales asiatiques, moyen-orientales, européennes et américaines. À partir de 1998, les réseaux les plus solides ont installé des « comptoirs » à Hong Kong, puis à Guangzhou, bientôt suivis par de jeunes commerçants, mal pourvus en capitaux monétaires et sociaux, qui voyaient là le moyen de démarrer la construction de leur propre entreprise.

Lorsque les premières entreprises privées d'import-export chinoises se sont implantées à Bamako, elles ne sont guère entrées en concurrence avec les commerçants maliens. Ces derniers importaient surtout des vêtements, des chaussures, des articles de quincaillerie, du petit matériel électronique, des motos. Les entreprises chinoises se sont alors spécialisées dans l'importation du matériel informatique, des gros équipements électriques.

En 2002, les commerçants maliens pouvaient définir leurs rapports avec les entrepreneurs chinois en termes de complémentarité : « Chacun ici fait ce qu'il sait faire, les Chinois produisent, et nous, les Maliens, nous vendons... Les Maliens sont des commerçants par tradition⁶... »

En 2005, les commerçants chinois commencent à être perçus comme des concurrents, les premiers commerces de distribution (notamment de chaussures et de motos) se sont établis à Bamako. Selon la rumeur, « ils envahissent tous les marchés » – pourtant ils restent relativement peu nombreux et peu visibles dans l'espace urbain bamakois⁷.

Cette spécificité malienne doit être mise en perspective avec la position sociale occupée par les réseaux commerciaux maliens, et les liens étroits (parfois conflictuels) qu'ils entretiennent avec l'appareil d'État depuis l'indépendance. La privatisation des entreprises publiques a favorisé l'entrée de

3. Cas du Sénégal, avec lequel les relations diplomatiques, rompues en 1996, ont été rétablies en 2006.

4. En novembre 1968, un coup d'État militaire renverse le gouvernement socialiste dirigé par Modibo Keita. Moussa Traoré exercera un pouvoir de plus en plus dictatorial, jusqu'à sa chute en 1991.

5. La Sukala (production sucrière) devient société mixte sino-malienne en 1971, la Comatex (textile) en 1994.

6. Entretien avec un groupe de gros commerçants importateurs de chaussures et de motos, Bamako, 2002.

7. Ils ne sont pas, en 2008, implantés dans des villes secondaires comme Mopti ou même Ségou, environnée de chantiers chinois et d'entreprises industrielles sino-maliennes. À Bamako, trente établissements d'import-export et treize commerces de détail sont répertoriés.

capitaux étrangers – capitaux publics et privés chinois, mais aussi libanais et français. Elle a également donné une nouvelle impulsion à l'accumulation des capitaux commerciaux maliens.

Jean-Loup Amselle, dans un article publié en 1987⁸, décrypte les stratégies économiques et politiques qui ont permis à des associations de commerçants de détenir la majorité des actions dans un grand nombre d'entreprises privatisées. S'en suivront des faillites retentissantes, des fermetures d'entreprises et un accroissement considérable du taux de chômage dans les centres urbains. L'auteur démontre bien que ce processus ne doit pas être considéré comme une manifestation d'irrationalité économique. Les transformations économiques observables dans les années qui suivent confortent cette analyse. Le démantèlement des entreprises privatisées se poursuit jusqu'en 1996 et va de pair avec un renforcement et une extension des réseaux commerciaux dominants. Les grands commerçants actionnaires des entreprises ont su entre autres utiliser au profit de leurs activités commerciales les avantages fiscaux accordés aux entreprises industrielles, obtenir des monopoles de commercialisation.

Le développement des réseaux commerciaux maliens se fonde sur une tradition précoloniale. Des chercheurs⁹ ont souligné leur adaptation rapide au commerce transnational et la dominance des investissements commerciaux dans l'économie malienne. Le poids politique de ces entrepreneurs dérive à la fois de leur position économique et des alliances qu'ils ont nouées avec le monde politique, par le biais des liens familiaux, des dons monétaires, des appartenances religieuses. Aujourd'hui, les campagnes électorales constituent un site privilégié d'observation des formes d'imbrication, de recouvrement des deux sphères sociales. On peut appréhender à cette occasion l'importance des réseaux de dépendance et de clientélisme qui sont alors mobilisés, où les associations de grands commerçants occupent une position dominante. Cette emprise sociale est renforcée par la limitation des recrutements dans le secteur public qui conduit de jeunes diplômés à intégrer les entreprises commerciales, par la désindustrialisation qui multiplie des commerces « informels » étroitement dépendants des grands réseaux commerciaux.

Le développement des échanges commerciaux avec la Chine a fortement contribué à l'accumulation du capital commercial et à l'apparition de nouvelles entreprises. L'implantation massive de commerçants chinois au Mali ne mettrait dans un premier temps en péril que les entreprises les plus fragiles, mais elle serait susceptible de porter atteinte à la solidité d'un système d'alliances qui conditionne la stabilité de l'appareil d'État.

Que cette situation ait donné lieu ou non à des négociations entre États, elle semble avoir été appréhendée par les représentants chinois locaux. Les candidats à l'installation, quant à eux, ont parfois perçu les difficultés qu'ils

rencontreraient dans le secteur de la distribution, d'où une prolifération de « bars-hôtels » spécialisés dans la location de chambres de passes. Cette activité suscite des oppositions, sur lesquelles nous reviendrons.

Les quelques traits du contexte malien qui viennent d'être évoqués devront être pris en compte dans l'analyse des formes spécifiques sous lesquelles se sont manifestées jusqu'à aujourd'hui les mobilités chinoises : secteurs d'activité, provenance géographique des migrants, trajectoires individuelles et stratégies économiques.

LES ENTREPRISES CHINOISES AU MALI EN 2008,

« SECTEUR D'ÉTAT », « SECTEUR PRIVÉ »

« Secteur d'État », « secteur privé », ces deux catégories sont utilisées aujourd'hui par les administrations maliennes lorsqu'il s'agit de définir les caractéristiques des entreprises chinoises. Les résidents chinois, nous le verrons, s'y réfèrent également dans certaines situations. Les informations recueillies auprès des administrateurs et des cadres d'entreprises publiques permettent d'en saisir la diversité des statuts juridiques, liée à des réformes mises en œuvre en Chine¹⁰.

Les filiales de sociétés d'État implantées aujourd'hui au Mali¹¹, quel que soit leur statut, interviennent essentiellement dans le secteur du BTP (construction de routes, d'ouvrages d'art, aménagements hydrauliques), dans la construction et l'organisation d'entreprises industrielles.

Les sociétés entièrement contrôlées par l'État chinois et celles qui se sont ouvertes aux actionnaires privés ne mettent pas en œuvre les mêmes stratégies économiques – ne subissent pas les mêmes contraintes. Les premières travaillent essentiellement, au Mali du moins, dans le cadre de la coopération d'État à État. L'administrateur de l'une d'entre elles, spécialisée dans les

8. J.-L. Amselle, « Fonctionnaires et hommes d'affaires au Mali », *Politique africaine*, n° 26, juin 1987, p. 63-72.

9. E. Grégoire et P. Labazée (dir.), *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest. Logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains*, Paris, Karthala, Orstom, 1993.

10. Notamment la réforme des droits de propriété industrielle en 1997, suivie de la privatisation partielle d'un certain nombre d'entreprises, au sein desquelles l'État peut ou non devenir le partenaire majoritaire. Voir sur ce point M.-C. Bergère, *Capitalismes et capitalistes en Chine, des origines à nos jours*, Paris, Perrin, coll. Asies, 2007; A. Kernén et J.-L. Rocca, « La réforme des entreprises publiques en Chine et sa gestion sociale : le cas de Shenyang et du Liaoning », *Les Études du Céri*, n° 37, 1998.

11. Sept sociétés sont actuellement implantées.

« constructions de prestige » souvent financées par l'État chinois, déclarait ne pas avoir à se soucier de limiter drastiquement les coûts de construction, ni de baisser les prix au risque de travailler à perte. Ce à quoi sont souvent contraintes les filiales d'entreprises à capitaux mixtes qui doivent s'imposer sur le marché malien et lors des appels d'offres internationaux. Dans cette catégorie, les gestionnaires affirment qu'ils travaillent tantôt à perte, tantôt pour des bénéfices assez faibles. Parmi les explications avancées, la stratégie des sociétés qui souhaitent multiplier les sites d'implantation, mais surtout les intérêts diplomatiques du gouvernement chinois – « Le Mali est un pays stratégiquement important », précisent-ils. Certains ajouteront que de telles mesures facilitent l'entrée des marchandises chinoises sur les marchés locaux.

Dans le cadre de ces contraintes, les filiales de ces sociétés ont progressivement acquis une autonomie de gestion. Elles entrent alors en concurrence pour l'obtention des marchés et s'efforcent de limiter toujours plus les coûts de production. Les formes de gestion de la main-d'œuvre reflètent bien cette situation. Au Mali, les cadres, les techniciens et quelques ouvriers qualifiés viennent de Chine, sur contrat de deux ou trois ans renouvelables. La main-d'œuvre ouvrière, manœuvres et quelques ouvriers qualifiés, est recrutée sur place pour la durée des chantiers. Cette stratégie est liée explicitement au faible coût de la main-d'œuvre locale et, précisent certains, au peu de virulence des syndicats. Il en va différemment dans d'autres pays du continent, le cas de l'Algérie étant souvent cité en contre-exemple¹². Sur ce point précis, le calcul économique strict l'emporte¹³. Toutefois, si l'on considère l'ensemble des stratégies des entreprises liées, sous une forme ou une autre, à l'État, le politique semble englober l'économique et tend à lui imposer ses orientations.

Les entrepreneurs privés, quant à eux, tiennent à affirmer leur appartenance à un monde distinct, exclusivement régi par les lois du marché, s'opposant au « secteur d'État » par les rationalités, les valeurs qui y ont cours.

Il est difficile de comptabiliser les entreprises privées chinoises implantées au Mali ; les sources administratives doivent être recoupées, et de l'aveu même des fonctionnaires maliens, elles ne permettent pas une évaluation précise. Les chiffres ci-dessous, qui concernent les entreprises du secteur contractuel (« formel »), sont donc approximatifs.

Dans les secteurs de l'industrie, du bâtiment et du commerce, 60 entreprises au minimum sont en activité à Bamako en 2008 : 9 entreprises du BTP ; 8 entreprises de fabrication industrielle ou artisanale ; 30 établissements d'import-export, 13 commerces de détail. À Kayes, Sikasso et Bougouni, on peut comptabiliser 6 unités de production (montage de matériel agricole, agro-alimentaire, cimenteries). Des entreprises enregistrées à Bamako peuvent avoir des filiales ou des concessionnaires dans d'autres villes.

Les chiffres concernant le secteur de l'hôtellerie sont en revanche particulièrement fiables. L'Office malien du tourisme et de l'hôtellerie (Omatho) enregistre les créations d'établissements, contrôle l'application des règlements sanitaires et décide éventuellement de la fermeture. Quarante-vingt-cinq « restaurants-hôtels » étaient ouverts en 2008 à Bamako, où se concentre la quasi-totalité de ces établissements.

Lorsque l'on confronte les récits de trajectoires recueillis auprès d'entrepreneurs chinois du privé, les informations livrées par leurs compatriotes, par des fonctionnaires et des hommes d'affaires maliens, on ne peut que constater les liens étroits entre secteurs public et privé. Les entrepreneurs privés, quel que soit le secteur d'activité, sont pour une bonne part d'anciens cadres des entreprises d'État. En fin de contrat, ils fondent une entreprise dans le bâtiment, l'industrie, le commerce ou l'hôtellerie, en fonction des capitaux économiques qu'ils sont susceptibles de réunir, c'est-à-dire en fonction du réseau social qu'ils peuvent mobiliser tant en Chine qu'au Mali. L'hôtellerie ou le petit commerce sont parfois des étapes intermédiaires, ou des solutions de repli en cas d'échec. Certains cadres en activité investissent dans des entreprises privées dirigées et cofinancées par des membres de leur réseau social. Les entreprises fondées par d'anciens cadres d'État sont particulièrement dominantes dans le bâtiment, là elles semblent parfois issues d'une rupture conflictuelle avec l'entreprise publique. Il s'avère cependant que des rapports de sous-traitance fonctionnent aujourd'hui entre les deux secteurs.

Dans l'industrie de fabrication, le commerce et l'hôtellerie se sont bien entendu implantés des entrepreneurs « extérieurs » (certains Chinois désignent ainsi des entrepreneurs venus directement de Chine, sans passage par les sociétés d'État). Dans l'industrie, il s'agit soit de représentants d'un groupe d'investisseurs qui confient la gestion de l'usine à des cadres et techniciens et diversifient leur production en fonction de l'état du marché, soit d'entrepreneurs individuels qui étendent le territoire de leur entreprise chinoise dans un ou plusieurs pays africains. On reviendra plus loin sur les trajectoires des commerçants et hôteliers venus directement de Chine. Précisons seulement que, dans ces deux secteurs, la multiplicité des petites entreprises dissimule une relative concentration, certains investisseurs possèdent plusieurs établissements

12. Deux des sociétés de BTP sur lesquelles nous avons enquêté au Mali déclarent employer en Algérie de deux à trois mille travailleurs chinois.

13. Certains gestionnaires argumenteront très précisément ce choix économique. Le recrutement d'ouvriers chinois s'avère peu rentable au Mali compte tenu du salaire accordé aux Maliens (30 000 francs CFA mensuels, soit 46 euros, salaire minimum dans le secteur contractuel).

et y installent des gérants ; les entreprises d'import-export sont parfois tenues par des concessionnaires liés aux usines chinoises de fabrication – c'est le cas notamment des entreprises d'importation de motos, de médicaments.

Les entreprises chinoises implantées au Mali se caractérisent par la diversité des activités productives et l'importance limitée du commerce, par la prééminence du secteur d'État qui oriente le développement des entreprises privées et les modes d'installation des migrants. L'opposition public/privé s'avère donc peu pertinente à ce niveau. L'analyse des constructions identitaires élaborées par les ressortissants chinois indique cependant la prégnance de ces catégories. Elles constituent un outil symbolique efficace lorsqu'il s'agit de désigner les conflits qui divisent la population migrante et de définir son propre groupe de référence.

EXPERTS ET PRIVÉS : CONSTRUCTIONS IDENTITAIRES

EN SITUATION DE CRISE

En mars 2005, des bars chinois sont pillés par des émeutiers à l'issue d'un match de football perdu par l'équipe malienne contre l'équipe togolaise. Au cours de la même année, plusieurs résidents chinois sont victimes d'agressions. Par ailleurs, 70 établissements hôteliers sont temporairement fermés sur décision administrative. Ces événements semblent être à l'origine de la fondation de l'Association des résidents chinois au Mali (ARCM)¹⁴, dont tous les adhérents sont des entrepreneurs privés.

Les entretiens effectués à cette période¹⁵, en situation de crise, font apparaître des constructions identitaires contrastées. Elles permettent de repérer les énoncés et les représentations mobilisés au moment où la présence chinoise semble remise en cause par une partie de la population malienne. L'opposition entre « secteur d'État » et « secteur privé » traverse alors l'ensemble des discours recueillis.

Les cadres et les techniciens des entreprises liées à l'État chinois se réfèrent à la longue durée des relations d'entraide qui associent la Chine et les pays africains, à l'épopée des pays opprimés qui ont su s'allier contre les puissances colonisatrices. Leurs discours travaillent les énoncés formulés dans la presse et dans les discours officiels chinois, repris par les médias maliens proches du pouvoir. L'activité technique des experts participe ainsi à la marche vers l'autonomie économique des pays en voie de développement (la Chine est alors intégrée dans cet ensemble), la durée limitée de leur séjour au Mali manifestant bien le souci de respecter l'indépendance des partenaires. Autant de réponses implicites aux argumentations développées dans la presse occi-

dentale, accusant les Chinois de coloniser l'Afrique. Les entrepreneurs privés (« les gens de l'ARCM ») sont alors situés dans la sphère du marché, mus exclusivement par le profit économique, durablement implantés au Mali, ils rejoindraient en cela les Occidentaux : « Les privés sont là pour faire de l'argent, et c'est tout... Ils resteront là tant qu'il y aura du profit¹⁶. » Les pratiques économiques aussi bien que les principes éthiques semblent opposer les deux groupes. Tandis que les experts « respectent les lois locales » et entretiennent des « rapports harmonieux » avec l'administration malienne, « les privés », et surtout les tenanciers de bars, contournent la législation, provoquent l'intervention de la police et scandalisent les Maliens.

Les entrepreneurs privés, quant à eux, tiennent un discours également stéréotypé. Ils se présentent comme les agents de la modernité économique, des dynamiques qui se développent en Chine. Leurs initiatives et leur esprit d'entreprise leur permettent de lutter contre les obstacles sociaux qui s'opposent à l'ascension de leur famille : « Même avec des diplômes, il faut être bien placé pour avoir un bon travail, nous étions bloqués... Je suis là pour payer les études de mon fils, et aussi pour aider mes parents¹⁷... » Ils font de fréquentes allusions, plus ou moins voilées, à l'ostracisme dont ils sont victimes de la part de leurs compatriotes du secteur d'État, parfois leurs anciens collègues, au peu de soutien que leur apportent les autorités consulaires chinoises. Ils décrivent alors longuement les conflits qui les opposent aux fonctionnaires des administrations maliennes, notamment aux policiers corrompus, à leurs employés et ouvriers maliens qui travailleraient peu et revendiqueraient sans cesse de meilleurs salaires. La nouvelle association doit leur permettre de négocier avec les administrations en position de force.

14. Interrogés en janvier 2006, les responsables de l'association lient sa création aux événements de 2005. De telles associations existaient déjà en Côte d'Ivoire, au Sénégal. L'association malienne revendique alors « à peu près 400 adhérents ».

15. Ces entretiens exploratoires portaient sur la vie de travail et la vie quotidienne au Mali. La situation a facilité les contacts avec l'enquêteur étranger, tout en orientant les récits élaborés par les interviewés, chacun s'efforçant de définir sa position au sein du groupe des ressortissants chinois et de la légitimer.

16. Entretien (en anglais) avec un jeune cadre, ingénieur en électronique, janvier 2006.

17. Entretien (en français) avec une commerçante, janvier 2006.

Les récits de trajectoires recueillis en 2007-2008¹⁸ révèlent l'effacement de ces deux blocs identitaires contrastés. Les références au « secteur d'État » et au « privé » subsistent, mais les frontières se brouillent ou se déplacent. De nouvelles agressions contre des résidents chinois n'ont pas été signalées, l'ARCM a obtenu le soutien de la représentation chinoise qui intervient en cas de conflit grave avec les administrations maliennes.

On peut alors repérer de nouvelles lignes de tension entre des groupes. Les individus, en construisant pour l'enquêteur leur cheminement personnel, évaluent avant tout leur situation d'expatriés et l'avenir qu'elle leur permet d'envisager. Ils sont alors amenés à définir leur position dans leur pays d'origine. Leurs représentations de la société malienne et des relations qu'ils y ont nouées sont liées à ce point de vue spécifique que l'enquête les conduit à adopter.

« PASSANTS AU MALI » : LA MULTIPLICITÉ DES MONDES SOCIAUX

Quels que soient leur activité économique, leur statut professionnel, leur âge, les ressortissants chinois interrogés considèrent rarement le Mali comme un lieu d'implantation durable. Pour les jeunes cadres des entreprises d'État, il ne s'agit que d'une étape qui pourrait favoriser leur promotion dans l'entreprise : « Il n'y a pas beaucoup de candidats pour venir ici, c'est un bon point pour nous. » Ou encore : « Qui choisirait de venir ici sans le salaire et la promotion ? » Les cadres les plus âgés effectuent là leur « dernière mission avant la retraite ». Les ouvriers se considèrent comme « de passage seulement ». Quant aux entrepreneurs privés, la plupart déclarent s'être installés au Mali « faute de mieux ». Ils n'avaient pas « les moyens » d'atteindre l'Europe, l'Amérique du Nord ou l'Australie ; certains gardent l'espoir d'y parvenir, ou d'y envoyer leurs enfants, d'autres ne se bercent plus d'illusions. Cependant, quelques entrepreneurs de l'industrie et du bâtiment présentent leur choix comme procédant d'une stratégie économique maîtrisée. C'est le cas d'investisseurs qui ont implanté des entreprises dans différents pays d'Afrique, qui circulent de l'une à l'autre et ne se considèrent pas comme des résidents ; d'entrepreneurs du bâtiment, cadres issus du secteur public qui utilisent les réseaux et les savoirs sociaux acquis au cours de leurs missions au Mali.

Le Mali n'est donc généralement pas perçu comme un lieu privilégié de l'accumulation économique, il sera fréquemment opposé à certains pays d'Afrique centrale, aux zones côtières, aux régions minières. Il semble souvent constituer le recours d'individus dépourvus ou faiblement pourvus en Chine de capitaux économiques et de relations sociales.

Une mise en perspective des trajectoires sociales recueillies et des relations sociales entretenues au Mali (avec des Maliens ou des compatriotes) fait apparaître l'hétérogénéité du groupe des résidents chinois. Les lignes de clivage traversent les catégories d'activité économique et de statut. Cadres salariés, entrepreneurs, de telles catégories englobent toujours des individus situés à des moments différents de leurs trajectoires (cadres jeunes et cadres en fin de carrière par exemple), et que distinguent par ailleurs leurs perspectives d'avenir, les ressources qu'ils ont la possibilité de mobiliser. Dans la configuration concrète observée ici, il semble que la distance sociale qui en découle se traduise par des stratégies d'évitement, parfois des sentiments de méfiance réciproque¹⁹. Certains interviewés lieront explicitement leur perception du milieu des résidents chinois au Mali à l'évaluation des dynamiques sociales qui se sont développées dans leur pays d'origine :

« Au Mali comme en Chine, il y a la concurrence entre nous... Aujourd'hui l'homme chinois est un individu solitaire » (commerçant, 60 ans, en chinois); « Je n'ai pas d'amis ici... L'amitié, la confiance, je ne sais pas comment c'est chez vous... Pour moi en Chine il y a la famille et quelques amis d'enfance, sinon la relation dure tant que vous êtes utile à l'autre » (cadre d'une entreprise d'État, 55 ans, en français).

Les trajectoires sont orientées tantôt par le récit d'une succession d'expériences professionnelles (cadres âgés et ouvriers), tantôt par la mise en scène des stratégies scolaires et économiques individuelles (cadres jeunes et entrepreneurs privés) ou par la référence à la position sociale de la famille (gérants de commerces ou d'hôtels).

Les cadres âgés de plus de 50 ans sont employés dans des sociétés d'État. Ils ont occupé des emplois d'ouvrier après avoir été formés « sur le tas », avant de pouvoir entreprendre des études. Quel que soit leur milieu d'origine, ils ont vécu, adolescents, les événements de la révolution culturelle. Les études ont

18. Auprès d'une population plus large, incluant les résidents interviewés en 2005-2006. Des entretiens ont été effectués auprès de 40 résidents chinois, cadres d'entreprises d'État, entrepreneurs privés (industrie, commerce, hôtellerie) et quelques ouvriers. Certains ont été rencontrés plusieurs fois. Les entretiens ont été conduits parfois en français, en anglais, le plus souvent en chinois avec l'aide d'un traducteur malien formé en Chine. Bien entendu cette population restreinte n'autorise pas encore d'analyse très poussée.

19. Lisibles dans le choix des lieux de rencontre entre Chinois ou avec des Maliens, dans les parcours urbains privilégiés. Le regard des compatriotes est toujours pris en compte.

permis à certains une mobilité sociale, à d'autres de surmonter le déclassement de leur famille²⁰. Face aux contraintes qu'ils subissaient (« la société bougeait, il fallait s'adapter »), ils se définissent comme des individus qui ont su « suivre le courant », saisir les occasions qui se présentaient, sans trop savoir où cela les conduirait :

« J'ai d'abord été ouvrier, ouvrier ajusteur dans une usine près de Beijing. J'avais 15 ans au moment de la révolution culturelle, c'était l'armée ou l'usine. Puis on a recommencé à faire étudier les jeunes, c'était l'unité de production qui choisissait les candidats... J'ai accepté... Il fallait oser, d'autres ont refusé. On m'a proposé l'économie, j'ai aussi appris le français. Après on m'a envoyé faire le doctorat en France, en 1978 j'ai eu un poste à l'université de Pékin, et en 1980 on m'a proposé un poste de diplomate en Afrique francophone... » (cadre gestionnaire d'une filiale d'entreprise d'État, 57 ans, en français).

L'entreprise qui les emploie, leurs missions dans plusieurs pays d'Afrique ne sont que les moyens de construire en Chine un espace familial sécurisé, le seul lieu de vie qu'ils valorisent. Cette expérience particulière des contraintes du milieu social et leur conception de « l'individu adapté » marquent à la fois leurs représentations du pays dans lequel ils résident et les relations qu'ils y entretiennent. La société malienne est évaluée à l'aune de l'efficacité des institutions, de l'évolution économique qu'elles permettent, du cadre d'action qu'elles offrent aux individus, vision souvent désenchantée du politique :

« Les administrations de l'État ne sont pas efficaces, c'est cela qui bloque le développement. Bon, il faut verser de l'argent à certains fonctionnaires pour obtenir quelque chose... Il n'y a pas qu'au Mali ! [Il sourit.] Ce qu'il faudrait c'est que l'industrialisation progresse, c'est cela qui donne du travail, qui permet à l'homme de devenir indépendant, ce n'est pas le cas ici [...]. Le vrai développement c'est les activités de production, n'y voyez pas d'offense, mais les Français veulent agir par le culturel, amener les Africains à penser comme eux, c'est comme ça qu'ils pensent les dominer... Un pays peut en dominer un autre par l'économie, mais si les usines se multiplient, c'est un moyen de libération pour les gens » (cadre gestionnaire d'une filiale d'entreprise d'État, 60 ans, en français).

Les relations qu'ils entretiennent avec les élites maliennes sont définies comme strictement utilitaires. En revanche, ils évoqueront souvent les liens de confiance et d'estime qu'ils ont noués avec des ingénieurs maliens formés en Chine, dont certains sont employés comme interprètes dans les entreprises chinoises, ou occupent des emplois précaires dans des entreprises maliennes²¹, avec quelques ouvriers qu'ils jugent « méritants ». Qu'il s'agisse des Maliens ou de leurs compatriotes chinois, les affinités semblent fondées sur la ressemblance des trajectoires et des obstacles rencontrés. Leurs réseaux de sociabilité au Mali, de leur propre aveu, sont très restreints²².

Bien que la position qu'ils occupent les situe à l'autre extrémité de l'échelle sociale, les ouvriers chinois interrogés posent sur la société malienne et sur leur propre trajectoire un regard qui les rapproche sur certains points de celui de ces cadres. Leurs récits privilégient l'accumulation des expériences professionnelles et sont rythmés par les événements, les « hasards » qui les ont conduits à « choisir un chemin ». Comme les cadres âgés, ils instituent la famille en espace de référence. Issus de lignées ouvrières ou paysannes, ils insisteront sur le fait qu'ils ont réussi à maintenir la position familiale en évitant le chômage et le déclassement, parfois à l'améliorer en devenant ouvriers qualifiés. X., ouvrier électricien, a 26 ans, il travaille depuis un an dans la filiale malienne d'une entreprise privée du Henan (fabrique d'enseignes lumineuses) qui l'emploie depuis quatre ans. Son père était un agriculteur pauvre qui n'a pu l'envoyer longtemps à l'école. Mais il aimait dessiner des idéogrammes, « leur donner une forme jolie et originale ». « Par hasard », quelqu'un le voit dessiner et présente à son père un patron dessinateur d'enseignes qui le prendra en apprentissage. X. décrit alors longuement l'apprentissage du métier, ses rapports avec son maître. À 22 ans, il est embauché dans une entreprise que lui indique son maître et continue à apprendre « en regardant ». Quand son patron lui propose de venir au Mali, il hésite : il avait « peur de l'inconnu », « l'Afrique, c'était la brutalité, les hommes sauvages qu'on montre à la télévision » ; au retour, il se promet de « rétablir la vérité ». Il n'a pas de projet précis et dit « prendre les occasions quand elles viennent ». Il souhaite cependant retourner dans deux ou trois ans en Chine où vivent ses parents (entretien traduit du chinois).

Les ouvriers évaluent leur situation d'expatriés en la comparant à celle des travailleurs qu'ils côtoient en Chine. Les licenciements se multiplient, le chômage s'accroît, la bonne volonté dont ils ont fait preuve en acceptant l'expatriation pourrait conforter leur position dans l'entreprise ou leur permettre d'être sollicités par une autre société. Ils ont appris leur métier « sur le tas » et tiennent tous dès le départ à déclarer qu'ils n'ont pas de diplôme et que leurs propos seront sans doute « sans intérêt ». Ils accordent en fait une grande valeur à ce mode de formation et marquent ainsi leur distance vis-à-vis des

20. Lors de conversations informelles, trois cadres ont narré l'histoire de leur famille, détruite pendant la révolution culturelle. Fils de riches cultivateurs ou d'intellectuels, ils ont pu effectuer une contre-mobilité sociale en saisissant « les occasions offertes » par les transformations de la société chinoise.

21. Les entretiens réalisés en 2007 auprès de dix-huit ingénieurs maliens formés en Chine confirment ces relations privilégiées.

22. Ils sortent peu en dehors du travail et évoquent la réprobation que peuvent susciter les relations entre cadres d'entreprises chinoises concurrentes ou entre Chinois et Maliens.

techniciens diplômés qui supervisent leur travail, et avec lesquels les relations semblent parfois conflictuelles²³. Encadrant une équipe de 6 à 10 travailleurs maliens, ils tentent de reproduire avec eux les relations qu'ils ont entretenues avec leur propre maître d'apprentissage : « Nous les regardons travailler, il faut signaler les erreurs et travailler devant eux pour qu'ils comprennent, il n'y a pas besoin de parler... Pour le reste on ne se comprend pas à cause de la langue » (ouvrier maçon, 35 ans, entreprise privée).

Cet obstacle de la langue, leurs conditions de logement sur les chantiers, et parfois l'hostilité que leur manifestent les ouvriers maliens²⁴ contribuent à restreindre leurs relations de sociabilité aux ouvriers chinois de la même entreprise, aux groupes fondés sur la région d'origine. Ils comparent le Mali et leur pays sous l'angle des techniques mises en œuvre, des moyens de travail et de la formation des ouvriers, qu'ils jugent rudimentaires. Leur pays leur semble plus avancé sur la voie de la modernisation, sans plus. Leurs représentations de l'Afrique s'en trouvent profondément modifiées :

« Ce qu'on nous avait dit est faux ! On montre des films... Les Noirs vivent sans habits dans les arbres, à danser tout le temps [rires]. Nous ne voyons pas ça ici, ils travaillent, à la campagne ils cultivent aussi. En rentrant je dirai tout ça » (ouvrier électricien, 39 ans, entreprise d'État).

Comme les cadres en fin de carrière et les ouvriers, les jeunes cadres des entreprises publiques et privées²⁵ se considèrent comme des « passants » au Mali. Ils se rapprochent cependant des entrepreneurs indépendants, pourtant plus âgés²⁶, par le regard qu'ils portent sur leur parcours individuel, par la position qu'ils s'attribuent au sein de la société chinoise. Les uns et les autres se perçoivent comme les agents de la modernité et du mouvement qui caractériseraient aujourd'hui leur pays. Leurs récits mettent en scène des individus rationnels aptes à observer de façon distanciée leur société, les institutions, les obstacles qu'elles leur opposent et les perspectives qu'elles leur offrent. Certains évoqueront longuement le poids des réseaux sociaux, l'emprise de l'argent sur la société, la concurrence qui s'est instaurée entre les individus ; dans ce contexte leur réussite est liée au mérite et à l'habileté sociale. L'espace de référence privilégié dans les discours est celui de l'entreprise où ils inscrivent leurs réseaux sociaux.

Titulaires de diplômes universitaires élevés, les jeunes cadres travaillent leur progression dans l'entreprise qui les emploie en y développant leurs relations sociales – de leur « comportement » au Mali dépendent les missions qu'ils souhaitent obtenir dans d'autres filiales plus « valorisantes », en Afrique, en Europe ou aux États-Unis, et de là peut-être dans d'autres entreprises plus performantes. Tout en affirmant le projet de terminer leur carrière en Chine,

ils s'assimilent volontiers à la catégorie des élites professionnelles mobiles adaptées aux nouvelles dynamiques mondiales²⁷.

Depuis 2006, Y., 27 ans, fils de cadre supérieur, est cadre technique dans une société d'État (Qingdao, Shandong) spécialisée dans les « constructions de prestige », dont les nombreuses filiales sont implantées dans tous les continents. Il parle le français et l'anglais. Après des études à l'université de Changsha (Hunan), il sollicite une bourse d'études pour la France. Il obtient en 2005 un diplôme d'ingénieur en génie civil et un DEA à l'université de Clermont-Ferrand. Il dit avoir accepté l'expatriation « pour voyager et accumuler les expériences » ; il a le projet de circuler dans les filiales de sa société. S'il fait preuve de sérieux et de compétence, il parviendra à obtenir une mission dans la filiale implantée aux USA. Là il se « débrouillera » pour passer une thèse et trouver un autre emploi. Interrogé sur les moyens d'y parvenir, il sourit et affirme que « l'homme entreprenant arrive à son but ».

En dehors des relations stratégiques entretenues avec d'autres cadres expatriés, leurs contacts avec la société malienne relèvent de la curiosité, du « désir de voir des choses différentes » ; certains se compareront alors à des « voyageurs ».

Pour les entrepreneurs au contraire, les réseaux sociaux construits au Mali conditionnent le développement et la survie de l'entreprise, sous des formes différentes dépendant des ressources mobilisables en Chine ; c'est sans doute ce dernier critère qui permettrait le mieux de les différencier. Rappelons que de nombreux entrepreneurs ont occupé des emplois de cadre dans le secteur d'État, qu'ils ont quitté au moment où leurs perspectives de carrière se restreignaient. Les capitaux qu'ils avaient pu rassembler en Chine limitaient la taille de l'entreprise et les incitaient à s'implanter au Mali. Là, leur connaissance du marché local et des activités des résidents chinois, les relations de travail nouées avec des Maliens constituaient des atouts. La plupart se sentent

23. « Ceux qui n'ont que la théorie croient tout savoir, ils ne savent rien et ils veulent commander. » Cette réponse d'un ouvrier à une question portant sur l'organisation du travail sur le chantier fut vigoureusement approuvée par ses compagnons.

24. Ils n'évoquent jamais ce problème, contrairement aux ouvriers maliens travaillant sur les mêmes chantiers.

25. Les enquêtés sont âgés de 30 ans ou moins. Ils effectuent leur première mission à l'étranger et sont employés dans des sociétés d'État ou de grandes sociétés privées.

26. De 38 à 50 ans.

27. Ils désignent à l'occasion ce qui les différencie de ceux que les transformations du monde déconcertent, en Chine comme dans le reste du monde, de ceux que la nostalgie empêche d'agir. Ce thème sera particulièrement développé lors de conversations informelles portant sur la transformation des villes, l'organisation des entreprises...

ainsi « enracinés » au Mali et ne peuvent aujourd'hui envisager d'étendre leur activité dans d'autres pays. Certains se trouvent aujourd'hui à la tête d'entreprises assez prospères, notamment dans le bâtiment, où ils ont pu sélectionner leur personnel qualifié malien et chinois dans les entreprises qu'ils ont quittées, en leur proposant de meilleurs salaires. Dans l'import-export, ils ont su établir des liens de coopération avec des commerçants maliens grossistes ou détaillants qu'ils fournissent en marchandises en s'adaptant rapidement aux transformations du marché et en développant leurs réseaux commerciaux en Chine.

B., 52 ans, est originaire du Hebei. Il a poursuivi des études de chimie à l'université, il a ensuite enseigné dans un lycée, puis à l'université. En 1987, on lui propose d'aller en Afrique; l'État a besoin de spécialistes pour l'installation des entreprises. Il effectue des missions au Cameroun, en Angola, puis au Mali où, en 1997, il dirige une entreprise sino-malienne de produits pharmaceutiques. En 2003, elle passe sous contrôle malien. Il ne quitte pas le Mali et « passe au secteur privé » : entreprise d'import-export, commerces de détail. « Quand il s'agit de réussir sa vie, précise-t-il en riant, les changements sont fréquents. » Au Mali, il a trouvé « la liberté d'entreprendre », « de vivre à sa guise ». Il n'aime pas « obéir à des supérieurs, être commandé », dans ce cas le commerce est tout indiqué. Il aurait aimé aller en Europe, mais il n'a « pas trouvé de solution » sa fille, elle, étudie au Canada. Il estime qu'il terminera sa vie professionnelle au Mali, mais il retournera passer sa retraite en Chine, « comment finir sa vie ailleurs que chez soi ? » (entretien traduit du chinois).

Cette catégorie d'entrepreneurs est la plus susceptible de constituer le noyau d'un petit groupe de résidents chinois relativement stables au Mali. Ils assument eux-mêmes la gestion de leur établissement avec l'aide d'un traducteur malien formé en Chine.

Ils semblent se différencier en cela des entrepreneurs des mêmes secteurs d'activité venus directement de Chine. On trouvera dans cette catégorie de nombreux cas d'entrepreneurs déjà implantés dans leur pays et qui ont installé des succursales dans différents pays africains. Ils circulent entre leurs différents pôles d'activité et confient la gestion de leur établissement à un cadre chinois ou à un cadre local sinophone.

L., originaire de Beijing, a 58 ans. Il a fondé à Bamako une succursale de son entreprise chinoise, il y emploie huit ouvriers maliens, quatre ouvriers qualifiés chinois, un ingénieur et une secrétaire maliens formés en Chine. Le « boss » se définit comme un « self made man », il appartient à une famille d'intellectuels, mais n'a pas pu étudier à cause de la révolution culturelle, alors que ses frères aînés ont obtenu des diplômes. Jeune homme, il « vendait des cigarettes dans les rues », puis, à 25 ans, il a travaillé dans un réseau gérant des machines à sous. « Quand la Chine s'est ouverte », il a pu monter au Henan une

entreprise de constructions électriques, « grâce à sa famille et à ses amis ». À son entreprise chinoise est associée une petite unité de formation professionnelle et il « aide les meilleurs élèves à s'installer ». Comme il a monté une entreprise d'import-export de matériel électrique, il leur fournit le matériel à crédit. En 2000, face à la concurrence, il a prospecté en Afrique, en 2004 il monte son entreprise au Mali, puis une autre au Ghana. Il tente aujourd'hui de négocier son implantation en Algérie où il devra employer des Chinois « à cause des salaires ». L'Afrique n'est qu'une étape, il souhaiterait s'installer aussi au Canada ou en Australie, mais il « ne connaît personne là-bas ». Il ne réside pas à Bamako et circule entre ses établissements chinois et africains (entretien traduit du chinois).

Les commerçants détaillants et les hôteliers semblent au premier abord constituer un groupe de petits entrepreneurs indépendants disposant au départ de capitaux restreints. Certains fonctionnaires maliens les perçoivent ainsi : « Ce sont des ouvriers, des paysans qui débarquent là avec leurs petites économies, ils se croient arrivés au Far West²⁸ ! » Il s'agit là en fait de la catégorie la plus hétérogène, qui se distingue par un « turn-over » particulièrement rapide. Le petit commerce et l'hôtellerie tiennent lieu d'activité relais pour d'anciens cadres qui montent leur projet d'entreprise, d'investissement annexe pour des entrepreneurs déjà installés, et aussi bien sûr d'activité principale pour de nouveaux venus qui espèrent pouvoir s'implanter durablement, mais les registres administratifs permettent de constater qu'il en est rarement ainsi, surtout dans le secteur des bars-hôtels. Là, certains établissements, notamment ceux qui se sont ouverts depuis 2006, semblent changer de « propriétaire » à un rythme accéléré. Il s'avère que beaucoup sont en fait tenus par des gérants. Les entretiens et les observations déjà effectués indiquent qu'il s'agit d'une population jeune (en majorité âgée de moins de 35 ans), très souvent diplômée (au moins deux ans d'études universitaires), comportant un certain nombre de jeunes femmes seules.

Ils sont arrivés au Mali « grâce à un compatriote de la même région », ils se trouvaient au chômage, sans perspective d'avenir, ou alors leur salaire ne leur permettait pas de faire face à leurs obligations familiales, préciseront deux anciennes institutrices. Leur activité suscite la réprobation d'une bonne partie de leurs concitoyens et ils éprouvent un sentiment d'insécurité face à la police et à la population malienne. Pour eux, cette activité est transitoire, ils sont là pour « gagner de l'argent » puis trouver une autre activité, mais ils ne sauraient préciser laquelle et déclarent qu'ils ne « font pas de projet », attendent des occasions, peut-être pour atteindre des pays occidentaux s'ils ont « de la chance »...

28. Entretien avec un groupe de fonctionnaires du Centre malien de la promotion des investissements, 2006.

Z. est âgé de 26 ans, il est arrivé à Bamako en 2006 en provenance du Yunnan, pour gérer un bar-hôtel situé à la lisière de l'un des quartiers les plus déshérités de Bamako. Le bar est fréquenté par les jeunes dealers et les prostituées de ce quartier, tandis que les clients de l'hôtel viennent de zones résidentielles plus lointaines. Z., qui ne parle ni le bambara ni le français, tenait déjà un bar à Kuming (Yunnan) ; là, dit-il, il a rencontré des gens qui avaient travaillé au Mali. Mais « ce n'est qu'un début », il veut « circuler beaucoup pour faire de l'argent ». Interrogé sur les raisons de son départ, il décrit avec prolixité le chômage « lié au surpeuplement », l'atmosphère de compétition « sans pitié ». À la fin de l'entretien, questionné sur sa scolarité, il précise qu'il a suivi un cursus d'économie de trois ans à l'université, mais que son diplôme ne lui servait à rien : « Études ou pas, les enfants de pauvres n'ont aucune chance. » Il parle alors de son père, ouvrier des chemins de fer qui « s'est privé pour le faire étudier », il a alors les larmes aux yeux. Au Mali, la concurrence règne entre les hôteliers chinois, il arrive tout juste à assurer sa vie quotidienne et celle de son épouse. Il voudrait partir, mais vit « au jour le jour » et ne fait pas de projet – il attend l'occasion (entretien traduit du chinois).

Tous, dès le début de l'entretien, déclareront que « tout se passe bien » avec les clients qui viennent là boire un verre et « goûter la cuisine chinoise » et ne feront aucune allusion à l'activité principale de l'établissement. Il suffit de se livrer le soir à quelques observations dans ces bars pour appréhender leur malaise, la distance qu'ils instaurent avec la clientèle qu'ils ne semblent ni voir ni entendre, s'en remettant à leur personnel malien, barmen et « gardes », pour éviter les incidents. On peut supposer que ces nouveaux migrants ne sont pour une bonne part que de passage au Mali, et qu'ils tentent rapidement d'atteindre d'autres pays africains. Il serait intéressant de repérer leurs trajets, car cette catégorie est susceptible de prendre de l'importance compte tenu de l'évolution du marché du travail en Chine, en témoigne l'apparition récente d'un « secteur informel » chinois, colportage, vente de médicaments.

PRÉSENCE CHINOISE ET CONSTRUCTIONS

LOCALES DU POLITIQUE

Comment les populations africaines perçoivent-elles l'implantation des ressortissants chinois dans leur pays ? Cette question est évoquée de plus en plus fréquemment dans les médias comme dans les travaux d'experts. Il est généralement admis que les élites étatiques ne sauraient être considérées comme des victimes passives de l'expansion chinoise, quelle que soit l'analyse proposée des stratégies développées dans ce contexte – volonté de prise de distance par rapport aux gouvernements occidentaux, réorientation des politiques de développement, détournement d'une partie des investissements

chinois... En dehors de l'appareil d'État, défini comme lieu privilégié du politique, sont mises en scène deux catégories en conflit : celle des « consommateurs » favorisés par l'arrivée de marchandises peu coûteuses, celle des commerçants locaux menacés par la concurrence²⁹. Les manifestations qui se sont déroulées à Dakar en 2004, les débats consultables sur les sites de presse africaine semblent justifier ce point de vue. Au Mali comme ailleurs en Afrique, dès que l'on sollicite une opinion sur la présence chinoise, le caractère providentiel des produits chinois est mis en avant ; on recueillera alors, dans tous les milieux sociaux, des propos si stéréotypés qu'ils devraient susciter quelques interrogations.

Si l'on prend la peine de faire varier les situations de recueil des discours, on entendra les mêmes personnes dénoncer « la mauvaise qualité scandaleuse » des produits, qualifiés à l'occasion de « rebuts pour les Noirs ». Dans le contexte malien, cette méthode permet de recueillir un ensemble de représentations fluctuantes qui peuvent être considérées comme des formes de manifestation du politique. Les individus et les groupes évaluent tantôt leurs rapports à d'autres couches sociales (les employeurs, les commerçants maliens), tantôt leurs rapports à l'État national et aux institutions, dans certains cas à des États étrangers.

Les différentes figures de migrants chinois construites aujourd'hui par la population malienne (le commerçant, l'hôtelier, le patron, le contremaître) apparaissent comme autant d'indicateurs des perturbations économiques et sociales vécues ; elles peuvent d'ailleurs surprendre par leur caractère rudimentaire. Les discours recueillis abordent rarement le registre des différences culturelles – les Chinois sont là « pour trouver de l'argent » –, ce sont leurs activités économiques elles-mêmes qui sont évaluées, sur le plan de l'éthique (hôtels), des normes productives et du droit du travail (chantiers et usines), et dans certains cas de l'intérêt national (concurrence commerciale, développement du Mali).

À l'échelle microsociale, les constructions de l'altérité relèvent à la fois des distances (spatiales, sociales) qui séparent les groupes, de leur évaluation et des regards sociaux qu'elles permettent. Les modes de cohabitation dans l'espace urbain et les relations propres au milieu de travail donnent ici lieu à des représentations différenciées de la population chinoise et de l'état de la société malienne.

29. Voir sur ce point S. Bredeloup et B. Bertocello, « La migration chinoise en Afrique : accélérateur du développement ou "sanglot de l'homme noir" », *Afrique contemporaine*, 2006, n° 218, p. 199-224.

Contrairement à ce qui a pu être observé dans certaines villes d'Afrique de l'Ouest, les résidents chinois de Bamako ne se sont pas approprié un territoire urbain spécifique. Il n'existe pas aujourd'hui de « quartier chinois », ni même de « rue commerçante chinoise ».

Depuis 2005, les entreprises, les commerces et les bars se sont multipliés. Les Maliens sont de plus en plus nombreux à occuper des emplois dans les établissements chinois – ouvriers sur les chantiers et dans les usines, serveurs et gardiens dans les bars. Pourtant, ces derniers établissements seuls focalisent les regards de la population. La localisation des résidences des cadres et des ouvriers chinois est incertaine : « Il y a des cours chinoises », « Ils restent sur les chantiers ».

Lorsque l'on parcourt la ville, on peut en effet constater la visibilité des bars-hôtels chinois largement dispersés dans l'espace urbain. Les premiers se sont implantés dans les quartiers résidentiels proches du centre administratif, puis, suivant l'avancée de l'urbanisation, dans les nouveaux quartiers du nord de la ville, enfin au sud du fleuve Niger. La localisation de l'habitat des cadres et ouvriers chinois a connu à peu près la même évolution. En dehors des chantiers sur lesquels résident temporairement les ouvriers et quelques techniciens, les cadres occupent généralement des logements collectifs au siège des entreprises ou dans des « cours » où se regroupent les cadres de plusieurs établissements. Un tel mode d'habitat, les déplacements collectifs des résidents alimentent les stéréotypes qui se diffusent dans les milieux populaires et les couches moyennes bamakois³⁰. Les cadres et les ouvriers chinois sont « invisibles », non parce qu'ils se cachent, mais parce qu'ils instaurent une distance rendant impossible tout contact en dehors des relations de travail. Cette caractéristique désigne « les Chinois envoyés par leur gouvernement », catégorie qui englobe en fait des travailleurs du secteur public et du secteur privé et les oppose aux petits commerçants et surtout aux patrons de bars-hôtels. Ces derniers, bien trop proches, sont aussi trop visibles, ce qui les place dans une situation parfois périlleuse. La location de chambres de passe qui constitue l'essentiel de leur activité est très rentable encore, malgré la multiplication des établissements³¹. Leur clientèle est exclusivement malienne.

Dans un contexte où les tensions qui traversent le champ religieux marquent de plus en plus les représentations du politique, la prolifération des bars chinois devient un indice de la décadence de la société malienne, de l'incapacité, ou de la perversité des gouvernants. Les imams les plus médiatiques les dénoncent dans leurs prêches, les riverains multiplient les pétitions exigeant leur fermeture³², les journaux et les radios privées s'en font l'écho.

Parmi tous les groupes sociaux qui entretiennent des rapports de travail et d'échange directs avec les ressortissants chinois, les ouvriers et les diplômés formés en Chine sont particulièrement intéressants à observer³³. Ces derniers se considèrent aujourd'hui comme une nouvelle élite en formation, apte à réformer l'appareil d'État, tandis que les ouvriers employés par les Chinois semblent élaborer de nouvelles représentations du salariat et du rôle économique de l'État.

Les relations qu'entretiennent les diverses catégories de ressortissants chinois avec les salariés maliens peuvent être distinguées selon les formes de distance qu'elles génèrent. Distance liée à la langue bien sûr, mais surtout à l'organisation de la production et des rapports de travail. Comme on l'a vu plus haut, les ouvriers chinois sont les seuls à côtoyer les ouvriers maliens qu'ils encadrent et ils ne peuvent communiquer verbalement avec eux. Les cadres et les entrepreneurs ont recours à des intermédiaires maliens, traducteurs et cadres techniques qui tous ont été formés en Chine. Leur formation, leur fonction dans l'entreprise les rapprochent de leurs employeurs, ils se définissent volontiers comme des « go between » capables de décrypter avec la même objectivité les codes sociaux chinois et maliens. Ce regard distancié qu'ils s'attribuent les oppose aux ouvriers. La distance qui s'instaure conduit ces derniers à situer « les Chinois » dans un monde étranger dont ils ne peuvent appréhender les règles. Lorsqu'ils décrivent leurs conditions de travail, les ouvriers maliens attribuent à leurs contremaîtres chinois des comportements dépourvus de rationalité. Ainsi pourquoi faut-il « faire semblant de s'agiter », ne pas se reposer quand survient un incident qui interrompt le travail ? Les sanctions, les licenciements leur semblent relever de l'arbitraire. Le salaire ne dépend pas de la productivité, les employeurs ne paient pas les charges sociales, les heures supplémentaires... « les Chinois piétinent les lois du travail » et ils « soudoient » les administratifs maliens qui devraient les faire respecter.

30. Le gouvernement chinois enverrait des prisonniers travailler au Mali ; les ressortissants chinois redouteraient les Africains, ou les mépriseraient...

31. Tous ne sont pas également rentables. Ils peuvent être différenciés selon le type de clientèle, les catégories de prostituées qui y exercent. Ils font également office, le jour, de lieu de rencontre qui permet à certains couples d'échapper à la vigilance des familles et des conjoints. « Les Chinois sont la providence des amoureux », déclarent volontiers des clients assidus.

32. J'ai pu consulter en 2007 les pétitions adressées à la Brigade des mœurs et appréhender la diversité des milieux sociaux d'appartenance des pétitionnaires.

33. De même que les commerçants. Une recherche concernant les réseaux commerçants maliens implantés en Chine est en cours. Les matériaux déjà recueillis en Chine et au Mali permettent d'analyser les transformations du rapport au politique des différentes catégories de commerçants.

Ces lois n'étaient pas mieux respectées dans les entreprises maliennes qui les ont employés, souvent dans le secteur non contractuel, et le salaire n'était pas plus élevé. Mais ils évoquent à ce propos les dons qui marquaient la reconnaissance du statut social et familial de l'ouvrier, à l'occasion des mariages, des décès, des problèmes familiaux ; ils dépeignent des rapports de travail marqués par les relations de voisinage, les alliances, les appartenances religieuses. Les nouvelles conditions de travail qui s'imposent à eux les conduisent à revendiquer des rapports salariaux normalisés, fondés sur le contrat et sur l'évaluation de la productivité, régulés par les pouvoirs publics. Le gouvernement malien est alors désigné unanimement comme le responsable de la situation. Incapables d'organiser la production, de « donner du travail » à la population, les politiciens « donnent les Maliens les mains attachées aux Chinois », enfin « ils bouffent l'argent des Chinois comme ils ont bouffé les usines (privatisées, *NdA*) ». De tels propos doivent être rapportés à l'accroissement considérable du chômage depuis deux ou trois ans, aux conséquences de certaines politiques publiques (spéculation foncière, expulsions d'habitants dans les quartiers périphériques) ; les élites d'État sont la cible d'accusations de plus en plus violentes dans les quartiers populaires où se manifeste un rejet de « la politique et des politiciens ». La figure de l'employeur chinois est ici articulée à un certain nombre d'événements et de perturbations sociales, lorsqu'il s'agit de donner du sens à la précarité économique vécue. La présence d'un agent économique étranger permet de remettre en cause les élites et les institutions au nom de l'indépendance nationale, en retournant les discours officiels selon lesquels la présence chinoise garantit l'indépendance économique du Mali. À la fin des années 1990, « l'arrivée des Chinois » était perçue comme un remède possible au chômage. Les travailleurs, même les plus jeunes, évoquaient « le temps de Modibo » où tout marchait mieux, où les Chinois étaient considérés comme de « bons patrons », compétents et honnêtes – à l'opposé des employeurs maliens et libanais.

Les diplômés maliens formés en Chine dans les disciplines techniques et scientifiques constituent un groupe remarquablement homogène quant à l'origine sociale et à la forme des trajectoires. Ceux qui ont été rencontrés à cette première phase de la recherche sont âgés de 35 à 47 ans et appartiennent à une association d'anciens étudiants maliens en Chine. Fils d'ouvriers et de petits paysans³⁴, ils insistent sur leur parcours scolaire « sans faute » d'élèves brillants à qui leur condition interdisait les études générales. Ils sont entrés au lycée technique, puis, pour la plupart, dans un établissement d'enseignement technique supérieur où ils ont obtenu un diplôme de technicien (bac + 4). Là, les trajectoires divergent, ce qui ne sera pas sans conséquences. Beaucoup ont passé un concours de recrutement dans la Fonction publique et sont devenus

enseignants dans un lycée technique ou dans un centre d'apprentissage ; après quelques années d'exercice, ils ont obtenu une bourse d'études du gouvernement chinois tout en conservant leur salaire. Ils sont revenus au bout de quatre ans, titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'un doctorat (mathématiques, biologie, chimie). Ils occupent aujourd'hui des postes d'enseignants-chercheurs à l'École nationale d'ingénieurs ou à la faculté des sciences et techniques de Bamako, des emplois de cadres supérieurs dans différentes administrations. Ceux qui n'ont pas opéré ce détour par le fonctionariat sont partis directement en Chine avec des bourses du « régime commun ». Au retour, il leur a été difficile de trouver un emploi dans le secteur privé ; quelques-uns ont été recrutés dans des entreprises sino-maliennes, mais la plupart occupent des emplois précaires de traducteurs ou de cadres techniques dans les entreprises chinoises, tandis que les enseignants du supérieur trouvent là des emplois secondaires qui leur permettent d'accroître leurs revenus. Bien entendu, ces positions différenciées marquent l'évaluation du comportement des employeurs chinois. Les travailleurs précaires forment à l'occasion des jugements sévères sur les conditions de travail, les salaires³⁵, l'attitude des cadres à leur égard.

Toutefois, les uns et les autres s'attribuent la même position au sein de la société malienne. Ils appartiennent à une élite nouvelle encore dominée socialement et politiquement, fondée sur le mérite, sur la maîtrise de savoirs à la fois théoriques et pratiques. Ces caractéristiques les opposent aux élites d'État qui, elles, devraient leur position dominante et leurs diplômes à l'influence des réseaux de clientélisme. Le champ politique malien est alors confronté à un modèle chinois qu'ils construisent en mobilisant leurs souvenirs d'étudiants³⁶ et leurs expériences de travail avec les Chinois. Tout comme les cadres chinois les plus âgés, ils évaluent les institutions à l'aune du développement industriel qu'elles permettent. On recueillera bien sûr des jugements qui relèvent de l'éthique sur « la corruption et l'injustice sociale », mais ils adoptent sur ce point une attitude pragmatique : « Les gouvernants maliens bouffent 90 % des richesses du pays, les gouvernants chinois 30 % seulement !

34. Dans cette tranche d'âge, on ne trouve pas de femmes formées en Chine dans les disciplines techniques et scientifiques.

35. Un traducteur à plein temps touche en 2008 un salaire de 150 000 francs CFA (230 euros).

36. Ces récits de mémoire tranchent avec les discours que l'on peut recueillir en Chine auprès de Maliens en cours d'études. Ces derniers dépeignent le « racisme » des Chinois à travers une multiplicité d'anecdotes. Ici, les interviewés insistent sur le sérieux des études et des enseignants chinois.

Les fils de pauvres ont des problèmes en Chine, ici ils sont bloqués... 30 % de détournements; on peut tolérer ça s'il y a un État fort qui régule les choses et développe l'économie³⁷. Les références à un État fort «à la chinoise» structurent leurs conceptions du politique, il s'agit là pour eux d'une étape indispensable pour «réformer les mentalités», «les libérer des coutumes et des traditions». Le développement «à la chinoise» est également opposé au modèle occidental fondé sur «l'assistanat et le mépris». Ces intellectuels pragmatiques ne préconisent pas de coup d'État, mais l'investissement des administrations et des organes de décision. De plus en plus nombreux, ils pourront «changer les choses en douceur», puis protéger le pays de l'emprise économique chinoise, lorsqu'il en aura suffisamment profité.

Les activités économiques chinoises enclenchent dans les pays africains un certain nombre de processus sociaux encore trop peu étudiés aujourd'hui, évolutions du marché du travail, apparition de couches sociales d'intermédiaires et de spécialistes, nouvelles tensions sociales... À un autre niveau, les exemples qui viennent d'être présentés montrent que la présence chinoise est susceptible d'être interprétée et travaillée dans les constructions symboliques opérées par différents groupes sociaux locaux. Confrontés aux transformations de leur société, ils entreprennent de redéfinir les principes qui devraient prévaloir dans les sphères du travail, du pouvoir politique, de l'éthique³⁸.

D'après les estimations de l'administration malienne et de l'ARCM, à peu près mille ressortissants chinois résideraient aujourd'hui légalement au Mali³⁹, ce qui est peu par rapport à la situation des pays côtiers d'Afrique de l'Ouest. La population des résidents est très hétérogène. Cette caractéristique ne distingue sans doute pas la configuration malienne. Pour en appréhender la spécificité, il convenait de reconstituer les cadres sociaux dans lesquels ont dû se déployer les stratégies des nouveaux arrivants, à partir du moment où l'État chinois a cessé de contrôler la mobilité de ses ressortissants. Une étude comparative de plusieurs pays africains trouverait là un angle d'attaque possible.

L'arrivée des experts chinois dans les années 1960, dans une phase de collectivisation de l'économie malienne, continue de marquer la composition de cette population. D'autres pays africains ont connu des processus comparables, en Afrique de l'Est notamment. Là cependant, les experts envoyés par le gouvernement chinois ont souvent rencontré une communauté de «Chinois d'outre-mer» installés depuis plusieurs générations, liés par les échanges matrimoniaux et la coopération économique. Comme le montrent bien les recherches menées par E. Hsu à Zanzibar⁴⁰, l'hétérogénéité de la population chinoise résulte à un moment donné de la coexistence d'un collectif enraciné

localement, de groupes d'experts, puis, dans les années 1990, d'une nouvelle catégorie d'entrepreneurs mobiles. Dans le cas du Mali, les « premiers arrivants » sont les experts du secteur d'État et une bonne partie des entrepreneurs privés en sont issus. Ils ont pu choisir les activités économiques où leur connaissance du milieu malien les avantageait. Les nouveaux arrivants ont dû se replier sur des secteurs moins rentables ou développer des entreprises impliquant la mobilisation de capitaux importants – facteur d'hétérogénéité sociale non négligeable. L'influence du secteur public se lit également dans la provenance géographique des résidents. On ne constate pas au Mali la formation de groupes d'intégration fondés sur l'appartenance régionale. Là comme ailleurs les nouveaux venus sont souvent arrivés dans le sillage des premiers arrivants. Or les sociétés d'État installées au Mali y envoient des cadres et des ouvriers recrutés dans leurs multiples filiales chinoises. L'origine des salariés et des entrepreneurs interviewés et celle des créateurs d'entreprises répertoriés sur les registres administratifs manifestent la même dispersion géographique. La fragmentation du groupe des résidents est encore accentuée par leur relation au pays d'origine. Tous les « installés » conçoivent leur séjour au Mali comme temporaire, ils prévoient de retourner en Chine, où ils ont pour la plupart laissé leur famille.

Le Mali n'est pas perçu comme un espace privilégié d'accumulation économique. Lieu de passage pour les cadres, les ouvriers et les investisseurs liés aux réseaux économiques transnationaux, ce pays est investi « faute de mieux » par des entrepreneurs faiblement pourvus en capitaux économiques et relationnels, qui ne peuvent migrer vers les États-Unis, l'Australie ou l'Europe. L'analyse microsociale des trajectoires et des constructions identitaires circonstanciées, des nouvelles lignes de fracture qu'elles révèlent, ne peut être interprétée que dans ce contexte local où se développent les stratégies individuelles.

Les traits spécifiques des mobilités chinoises au Mali rendent peu pertinent l'usage de la notion de « diaspora », couramment associée à celle de « communauté ». Des travaux concernant des populations chinoises anciennement

37. Entretien avec un groupe d'enseignants à l'École nationale d'ingénieurs (ENI), 2008.

38. J.-F. Bayart, « Le politique par le bas en Afrique noire », *Politique africaine*, n° 1, janvier 1981, p. 53-83.

39. Ce chiffre ne tient pas compte des migrants arrivés avec un visa de tourisme qu'ils renouvellent tous les mois. Par ailleurs, le personnel de l'ambassade, les cadres et ouvriers salariés sous contrat ne sont pas comptabilisés.

40. E. Hsu, « Zanzibar and its Chinese communities », *Population, Space and Place*, n° 13, 2007, p. 113-124.

implantées aux États-Unis⁴¹, en Asie ou en Europe⁴², en argumentent l'efficacité heuristique dans certains contextes. Dans le cas des migrations chinoises récentes en Afrique, elle pourrait constituer un obstacle épistémologique occultant à la fois les singularités des nouvelles populations migrantes liées aux transformations actuelles de la société chinoise et les dynamiques enclenchées dans les pays d'accueil. L'ancienneté de l'installation, les types d'activité et leur inscription dans le champ économique local, la forme et l'étendue des réseaux économiques et sociaux, leurs interactions avec la société d'accueil, les trajectoires sociales des migrants sont autant de critères qui semblent opposer aujourd'hui les nouvelles migrations chinoises en Afrique et celles qui, en Amérique, en Europe et en Asie, sont parvenues à construire et à mettre en relation des territoires économiques et sociaux – situation qui, pour certains auteurs, semble favoriser l'émergence de nouvelles formes de « citoyenneté⁴³ ».

« Passants » au Mali, les résidents chinois se perçoivent avant tout comme des « étrangers » ■

Françoise Bourdarias

Université François-Rabelais, Tours

IRD-Bamako (Mali)

UMR 201, IEDES/IRD

41. R. Waldinger et Y. Tseng, « Divergent diasporas: the Chinese communities of New York and Los Angeles compared », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 8, n° 3, 1992, p. 91-115.

42. E. Ma Mung, « Non-lieu et utopie: la diaspora chinoise et le territoire », *L'Espace géographique*, n° 2, 1994, p. 106-114 ; *La Diaspora chinoise, géographie d'une migration*, Ophrys, 2000, coll. Géophrys ; « Les mutations des migrations chinoises », *VEL-enjeux*, n° 131, décembre 2002.

43. A. Ong, *Flexible Citizenship: The Cultural Logics of Transnationality*, Durham, Duke University Press, 1999.